

ALCOOL ET BAINNADES : ATTENTION À LA NOYADE !

La consommation d'alcool est un facteur de risque pour la noyade. Alcool info service fait un point sur les mécanismes par lesquels l'alcool peut vous faire couler à pic !

L'ivresse alcoolique pousse à surestimer ses capacités physiques alors qu'en réalité elle les diminue. Sous alcool, une personne est moins prudente et peut aller nager au-delà de ses capacités ou dans des zones dont elle sous-estime la dangerosité.

En été, lorsqu'il fait chaud, l'alcool monte plus vite au cerveau. Les vaisseaux sanguins sont dilatés par la chaleur et l'alcool. La personne alcoolisée est ainsi plus sensible aux chocs thermiques qui peuvent conduire à l'arrêt cardiaque par hydrocution.

L'équilibre et les réflexes sont amoindris par l'alcool. Sur un bateau, le risque de passer par-dessus bord est donc bien plus important lorsqu'on est alcoolisé.

Chaque année de nombreux accidents de baignade sont favorisés par la consommation d'alcool. Songez-y et restez prudents. Évitez de consommer de l'alcool avant de vous baigner. Si vous le faites, entrez progressivement dans l'eau, ne prenez pas de risques supplémentaires, portez un gilet de sauvetage en bateau. N'hésitez pas à intervenir si vous voyez une personne qui se met en danger sans s'en rendre compte. Baignez-vous de préférence dans des zones surveillées.

Articles en lien :

[Alcool, les risques immédiats](#)